

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Jeudi 16 octobre 2014 à 19h00
Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 Esneux**

Présents : K. BURGEON (Administration communale), D. DEFECHEREUX (CLDR), P. DETROOZ (CLDR), L. IKER (Bourgmestre), P. JEGHERS (CLDR), P. GEORIS (Echevin), J-C. LIGOT (CDLR), R. MONAMI (CLDR), G. ROTA (CLDR), P. VISSÉ (CLDR)

A. BARTHELEMY (GREOA), M-F. GILIS (GREOA)

Excusés : A. FROMENT, J. LEMAITRE

✓ **Introduction**

La Présidente introduit la réunion en expliquant que la thématique de ce jour concerne l'économie et que cette réunion a pour but de présenter un premier diagnostic actualisé, de dresser un premier bilan de l'ODR et de discuter des actions et des projets à maintenir, modifier ou intégrer dans l'évaluation du PCDR.

✓ **Le diagnostic actualisé et le premier bilan**

Afin de préparer utilement la réunion, les agents de développement avaient préalablement transmis aux membres une synthèse du diagnostic actualisé concernant l'économie ainsi qu'un premier bilan des actions réalisées depuis 2008 et des actions non réalisées figurant dans le programme d'actions du PCDR. Aucune remarque n'est émise concernant les données figurant dans le document.

✓ **Les objectifs**

La Présidente rappelle le défi et les objectifs relatifs à l'économie et invite les membres à exprimer leur avis concernant ces derniers, en vue d'une éventuelle modification en regard du diagnostic actualisé et du bilan :

DEFI : Favoriser une politique de développement économique adaptée aux spécificités du territoire

- *Objectif 1 : Dynamiser le tourisme vert et culturel*
 - *Objectif 2 : Valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction*
 - *Objectif 3 : Aider à l'installation et au maintien d'activités artisanales et commerciales*
- Selon la CLDR, ces trois objectifs conservent toute leur pertinence. Seules les justifications, notamment de l'objectif 3, devront être adaptées à la situation actuelle.
- *Objectif 4 : Soutenir l'agriculture et sa diversification*

Les membres s'interrogent quant aux actions et projets que pourrait mener la Commune en matière d'agriculture. La Présidente explique que la Commune peut soutenir les agriculteurs en octroyant des autorisations urbanistiques pour le développement d'activités agricoles, comme elle l'a déjà fait pour l'exploitation d'orchidées ou de sapins de Noël. Une ADL est également en voie de constitution et permettra d'assurer un soutien aux agriculteurs. Un membre explique qu'il y a aussi tout un potentiel de développement de l'agriculture en matière de maraîchage. Il souligne qu'il existe, en Province du Luxembourg, une asbl nommée « pré gourmand » qui produit les légumes bio toute l'année. Les agents de développement ajoutent que le projet des « Compagnons de la terre », géré par le GREOA, a pour finalité le soutien au maraîchage et la promotion des circuits courts en Ourthe-Vesdre-Amblève. Il est convenu qu'une nouvelle fiche-projet intégrant ces réflexions soit créée.

Un membre indique qu'il serait également intéressant d'évoquer aussi la plantation de vergers, le soutien à l'apiculture... La Commune pourrait quant à elle mettre des emplacements à disposition sur les marchés afin d'assurer la vente des produits locaux.

✓ **Le programme d'actions**

La Présidente passe en revue les différents points évoqués dans le programme d'actions du PCDR. Certaines actions sont maintenues par les membres de la CLDR :

- *installer des panneaux de bienvenue à l'entrée de la Commune,*
- *améliorer la signalisation des points d'information touristiques,*
- *installer des embarquements et débarquements pour kayaks :* cette action suscite le débat dans l'assemblée. Pour certains, le kayak représente un potentiel touristique non négligeable. Il est d'ailleurs souligné que la pratique du kayak se fait déjà illégalement sur l'Ourthe. Cependant, il faudrait tenir compte du fait que le débit de l'Ourthe est très faible et que deux barrages sont présents sur l'entité : à Hony et à Tilff. Le débarquement des kayakistes devrait donc se faire à Esneux. Pour d'autres, l'Ourthe représente un danger certain et il sera nécessaire de mesurer le risque préalablement à l'installation d'embarcadères. Il est également mentionné que le classement du site de la Boucle de l'Ourthe pourrait représenter un obstacle à la mise en place de cette action,
- *élaborer une charte pour Esneux et Tilff, relative au mobilier et à l'aménagement (mobilier de même tonalité...) pour le secteur HoReCa :* il existe un Règlement communal relatif aux terrasses, la Présidente explique que tout nouvel établissement HoReCa est tenu de le respecter. Néanmoins, un membre se positionne favorablement par rapport à la proposition de la rédaction d'une charte à laquelle l'adhésion se ferait de manière volontaire. La Présidente explique quant à elle qu'il est délicat d'imposer un mobilier aux établissements HoReCa sans proposer de subside communal. Elle ajoute que, dans le cas de la concrétisation de la fiche 1.2. Centre d'Esneux, les commerçants et établissements HoReCa seront soumis à d'importants travaux et qu'il est peu opportun d'insister sur l'homogénéité des terrasses à l'heure actuelle. Il est cependant décidé de maintenir cette action en l'orientant vers une sensibilisation des commerçants au Règlement. Une copie du Règlement communal sera transmise aux membres par courriel,
- *créer une Agence de Développement Local (ADL) afin de favoriser le développement économique de la Commune :* les démarches ont été entreprises pour la mettre en place.

Différentes actions sont supprimées à l'unanimité :

- *au barrage de Hony, installer un grand parking* : les alentours du barrage sont à préserver pour leur quiétude et pour la nature qui s'y développe. La création d'un parking dénaturerait les lieux. De plus, la baignade étant interdite en cet endroit, il serait dangereux d'inciter le développement d'un tourisme tourné autour de la baignade illégale en cet endroit,
- *installer des sanitaires publics à la Grotte St Anne* : cette action ne semble pas pertinente pour la CLDR en raison du coût qu'elle représente, de l'entretien que cela nécessiterait et du fait que cette grotte n'est pas propriété communale. Un membre suggère que des tonneaux pour récolter les piles usagées soient installés à l'entrée de la grotte pour éviter que les spéléologues ne jettent les piles de leurs lampes dans la grotte. Un règlement semblerait plus pertinent afin de sanctionner des comportements dégradants à l'égard du site. La Commune prendra ses renseignements auprès de l'Abbaye de Brialmont, qui serait propriétaire du site, afin d'envisager cette possibilité,
- *permettre l'identification des toilettes publiques sur une carte* : il n'y a pas de toilettes publiques à Esneux, l'action n'a donc pas de sens. Il est par contre demandé que les bulles à verre soient indiquées sur les cartes,
- *rechercher de manière pro-active de nouveaux investisseurs* : cette action fait partie intégrante des missions de l'ADL,
- *augmenter la visibilité des zones économiques, notamment la visibilité de la zone économique de Mery* : il existe déjà un panneau de grande taille indiquant cette zone. En outre, il est stipulé que les entreprises sur ce site sont des entreprises privées et que, par souci d'équité envers les autres entreprises privées de l'entité qui paient une taxe sur la promotion de leurs activités, il n'est pas pertinent de concrétiser cette action,
- *réinstaurer des évènements faisant place à l'agriculture comme par exemple « la fête de la St Jean »* : cette action peut être incluse dans la fiche concernant le soutien à l'agriculture,
- *augmenter la visibilité en donnant des informations sur les différentes productions locales* : il s'agit d'une activité de l'ADL qui peut en outre être intégrée dans la fiche-projet relative à l'agriculture.

✓ **Les fiches-projets**

1.3. Création d'un éco-parc et d'un Centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable

Il est décidé de supprimer cette fiche-projet qui n'avait son sens à l'époque qu'en regard des possibilités existantes à Mery. Une autre solution idéale consistait en un partenariat entre la Commune et l'ULg pour le développement d'un éco-parc sur les terrains situés à proximité de la Roche-aux-Faucons. Ces terrains n'étant pas propriété communale, cette solution n'est malheureusement pas envisageable.

1.4. Aménagement d'un pôle touristique au domaine de Brunsode

La CLDR marque son accord quant à l'actualisation de la fiche-projet. La Présidente rappelle qu'à cette fin, il sera nécessaire d'intégrer les réflexions du Groupe de Travail.

Bien que la description présentée dans la fiche rencontre toujours les besoins de la population aux yeux des membres de la CLDR, plusieurs questions sont posées au sujet de ce projet. Lors de la réunion « Cadre de vie », les participants avaient émis l'idée de créer un musée pédagogique et didactique sur l'environnement et plus spécifiquement la faune et la flore de l'entité. Cette idée agréée toujours les membres et l'un d'entre eux propose que la thématique de l'abeille soit maintenue afin de mettre l'accent sur la biodiversité. Il explique d'ailleurs qu'un apiculteur qui organise des formations en milieu carcéral habite la Commune d'Esneux. Il serait dès lors intéressant de le contacter afin d'envisager un éventuel partenariat avec la Commune, notamment dans le cadre du Plan Maya. La Présidente répond qu'une Convention est déjà en cours avec lui dans le cadre de la création de vergers didactiques à l'école de Montfort.

Un membre propose également que la Commune envisage la mise à disposition de barque(s) sur l'Ourthe afin de créer des événements festifs ou d'étendre la terrasse du café l'Amirauté à Tilff. La Présidente rappelle qu'elle avait déjà émis le souhait de maintenir la dalle en béton du pont de Tilff dans un des projets présentés précédemment mais que cela avait été refusé par la Direction Générale Opérationnelle des Voies Hydrauliques.

Concernant les esquisses et le budget, il est spécifié qu'il s'agissait d'une première proposition en vue notamment d'estimer le coût du projet mais que de nouveaux plans devront être réalisés lors de la mise en œuvre du projet. Au vu du coût de la fiche, il est néanmoins préconisé de phaser le projet.

2.4. Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff

Les éléments figurant dans la description de la fiche-projet sont analysés par les membres :

- *transformation du pont actuel en passerelle piétonne* : ce point est abandonné puisqu'il n'est pas repris comme tel dans le projet actuel du nouveau pont de Tilff ;
- *route régionale (...)* : ces aménagements ne sont pas du ressort de la Commune ;
- *parc Saucy* : cet élément est étroitement lié à l'aménagement du pont et est déjà prévu dans le Plan d'investissement ;
- *quai de l'Ourthe, supprimer la circulation automobile et réviser le stationnement autour de l'Eglise* : s'il est difficile de supprimer la circulation automobile en raison de l'accessibilité des riverains à leur habitation, la solution idéale serait de fermer la circulation de mai à octobre entre 11h00 et 18h00 et de prévoir un accès riverain grâce à des bites rétractables dans le sol ;
- *promotionner et rendre permanent le circuit patrimoine réalisé par Pierre Franck* : il s'agit d'un guide sur le patrimoine qui mériterait d'être réactualisé et mis en ligne via la plate-forme Let's go. Cet élément peut être intégré dans une fiche sur la mobilité douce et/ou le tourisme ;
- *réaliser des boucles pédestres, une via la passerelle avenue Neef et l'autre contournant les prés de Tilff et la zone humide* : ce point devrait être envisagé dans une fiche spécifiquement dédiée à la mobilité douce et aux circuits de promenades ;
- *un accès direct au parking du Domaine de Brunsode est à aménager en évitant de passer par le parc* : cet élément est en passe d'être réalisé ;

- *le placement d'une centrale hydroélectrique afin d'alimenter en électricité les espaces publics du bord de l'Ourthe* : il s'agit d'un projet inenvisageable au niveau communal, notamment en raison d'un avis défavorable des voies hydrauliques.

A l'issue de la discussion, il a été décidé de ne pas maintenir la fiche-projet. En effet, chacun des points figurant dans la fiche est fonction du projet d'aménagement du pont et une partie de ceux-ci sera réalisée avec le Plan d'investissement communal une fois les travaux du pont réalisés.

✓ **Proposition de nouvelle fiche-projet**

Les membres mettent en avant le tourisme comme étant le facteur économique primordial à Esneux et bénéficiant encore d'un bon potentiel de développement. Selon la CLDR, Esneux manque d'un plan d'action stratégique au niveau communal qui permettrait d'assurer le lien entre la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève, l'Office du Tourisme (OT), les syndicats d'initiatives... En outre, un membre suggère que la stratégie de communication touristique communale soit améliorée, notamment grâce à la mise en place d'un nouveau site internet centré sur le tourisme, sur les actions de l'OT et des syndicats d'initiatives. La Présidente explique que la Commune possède déjà l'outil Let's go qui permet aux citoyens de visualiser : la programmation des événements sur leur commune, la base de données de tous les commerces de l'entité, des visites didactiques et virtuelles de sites intéressants, les actualités et informations communales... Les agents de développement ajoutent que la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève propose un site internet et une application mobile reprenant toutes les informations touristiques de chacune des Communes membres (hébergement, promenades, activités, attractions touristiques, HoReCa...) et permettant de planifier son séjour.

Face à cette multiplicité d'outils, les membres ont maintenu la nécessité de créer une stratégie touristique propre à Esneux et dont la visibilité serait assurée par un site internet communal.

La réunion se clôture à 20h30.